



VILLE-ÉVRARD
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ



Assistant socio-éducatif – Assistant-e social-e

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue Jean Jaurès
93330 NEUILLY SUR MARNE
Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



ACCES AU LIEU DE TRAVAIL

Adresse :
Centre Henri Duchêne
17, rue Charles Tillon
93300 Aubervilliers

LES CONTACTS :

- Coordinatrice de l'action sociale
Mme BOMPAYS
n.bompays@epsve.fr
01 43 09 32 97
- Coordinateur adjoint de l'action sociale, Monsieur SCORDIA
l.scordia@epsve.fr
01 43 09 30 55
- Secrétariat de la coordination de l'action sociale
Madame CASTANET
e.castanet@epsve.fr
01 43 09 30 46

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dessert 34 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée « le Mas de L'Isle », structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et une école de cadres de santé (IFCS).

PRESENTATION DU PÔLE OU DIRECTION

Présentation du secteur I02 : dispositif sectoriel comprenant 1 CMP à Dugny et 5 CMP- CATTP situés à Aubervilliers, Le Bourget, La Courneuve, Drancy et Stains. Une structure de prévention « La Mappemonde », destinée à accueillir des parents et leurs enfants, est située à Drancy. Un institut hospitalier de soins études à Aubervilliers.

Egalement 2 hôpitaux de jour à Aubervilliers et une unité clinique de nuit et de week-end pour adolescents.

Composition de l'équipe sociale : 5 assistantes de service social. Elles sont membres des équipes sectorielles.

Activité principale : aider les enfants, les familles ou les groupes qui connaissent des difficultés sociales à retrouver leur autonomie et faciliter leur insertion.





IDENTIFICATION DU POSTE

Position dans la structure : Autorité hiérarchique : <ul style="list-style-type: none">- Directeur des ressources humaines Liaison technique : <ul style="list-style-type: none">- Service de la coordination de l'action sociale Autorité fonctionnelle : <ul style="list-style-type: none">- Médecin chef de pôle- Médecin responsable d'unité	Horaire de travail : <u>Semaine</u> : 38 heures (1575 heures annuelles) Description synthétique du poste : Partie prenant(e) de l'équipe sectorielle, l'assistant(e) social(e) concourt à l'offre de service proposée par le secteur de pédopsychiatrie aux enfants ayant des troubles psychiques.
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

Lieux d'intervention sur le secteur

Le temps d'intervention se situe sur l'hôpital de jour Tillon du Centre Henri Duchêne à Aubervilliers.

Travail réalisé

Le travail social s'inscrit dans la conduite des projets d'insertion et de réadaptation menée par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Il vise plus particulièrement à rechercher toutes solutions et relais favorisant l'inscription de l'enfant dans son environnement. Le soutien à la famille, la conduite des démarches administratives et le travail d'orientation et d'accès aux structures font partie des missions dévolues à l'assistant-e social-e. L'intervention sur une structure demande une nécessaire collaboration avec chacun des membres de l'équipe ainsi qu'avec l'ensemble des lieux de prise en charge de l'enfant sur le secteur. L'articulation des actions entre les 5 assistant-e-s de service social du pôle de pédopsychiatrie est indispensable.

Intervention auprès du jeune et de sa famille :

Il/elle favorise l'accès aux soins et aux droits des usagers par l'information sur la législation sociale, les dispositifs sociaux et éducatifs.

Par ses connaissances des réseaux et des partenaires, il/elle favorise l'insertion et l'adaptation de l'enfant dans son milieu.

Il/elle met en œuvre toutes les démarches de liaison et administratives permettant l'amélioration et la stabilisation de la situation de l'enfant dans le cadre de son environnement familial.

Il/elle se met à disposition des familles afin de les soutenir dans un quotidien souvent difficile. Il s'agit de favoriser la prise de recul face aux troubles de l'enfant. Il/elle informe, mobilise, accompagne la famille ce qui a un impact sur le travail thérapeutique mené avec l'enfant.

Travail partenarial :

Il/elle favorise les connexions et les articulations entre les différents intervenants. Il/elle apporte son expertise lors des synthèses tant en interne qu'en externe.

Il/elle met en œuvre un travail partenarial visant à faciliter l'adaptation en milieu scolaire et l'orientation de l'enfant. Il/elle anticipe l'admission d'un enfant dans le milieu scolaire ordinaire afin que cette entrée à l'école se fasse dans les meilleures conditions.

Il/elle organise les rencontres, les prises de relais et les contacts. Il/elle participe aux réunions, notamment les RPP (Réunions pluri-Professionnelles), les REE (Réunions d'Equipes Educatives) et les REES (Réunions d'Equipes Educatives de Suivi).





Communication :

Il/elle participe aux actions de formation par l'accueil de stagiaires assistants sociaux et des temps d'intervention dans les instituts de formation.
Il/elle se tient à disposition des équipes pour toutes actions d'information sur les dispositifs sociaux et la législation médico-sociale.
Il/elle répond, à la demande, aux questions des étudiants en soins infirmiers et aides-soignants sur les aspects sociaux des prises en charge des enfants pris en charge.

Participations institutionnelles :

Il/elle participe aux initiatives du secteur en direction des partenaires tant en matière d'information, de formation et de mise en place de collaborations.
Il/elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets du pôle.
Il/elle contribue à toute action de prévention mise en place par le pôle.
Il/elle participe aux actions initiées par le Service de Coordination de l'Action Sociale, aux réunions et groupes de travail proposés.
Il/elle participe, selon l'organisation prévue avec le chef de service, à l'élaboration du rapport d'activité du secteur ainsi qu'au rapport d'activité annuel du Service de Coordination de l'Action Sociale.

Comme tout agent de l'établissement, il/elle contribue à l'amélioration continue de la qualité du service rendu à l'utilisateur.

LE POSTE PEUT ÊTRE AMENÉ À ÉVOLUER SELON LA POLITIQUE DU SERVICE

ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

Accès au grade d'assistant socio-éducatif second grade après inscription sur tableau annuel d'avancement
Accès au grade de cadre socio-éducatif par voie de concours sur titre.

Signature de l'agent :

